

PROJET RÉFÉRENT

Élaboration d'un programme d'aménagement global Ville & Voie autour de la RN57 dans Besançon



CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

OBJET DE L'OPÉRATION

Le contournement routier de Besançon par la route nationale 57 est, comme la plupart des infrastructures routières autour des agglomérations de cette taille, un projet ancien qui fait l'objet d'une réalisation par tronçon.

Pour protéger le centre de l'agglomération des trafics externes et ainsi améliorer l'efficacité des transports en commun, l'objectif de la ville et de ses partenaires est maintenant de terminer le contournement en aménageant sa section centrale. Comme cette séquence est aussi la plus fortement urbanisée, la poursuite des aménagements routiers des sections nord et sud ne permet pas de répondre aux nombreux enjeux urbains et paysagers.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Pour sortir des solutions trop routières proposées par le bureau d'études de l'État qu'elle juge non adaptées à la séquence urbaine à aménager, devant la difficulté aujourd'hui de pouvoir traduire les enjeux en projet et la multiplicité des acteurs, la ville de Besançon, en partenariat avec la DREAL, souhaite disposer d'une étude urbaine ayant pour buts le partage des enjeux et la définition d'orientations d'aménagements le long du projet routier de la RN 57.

L'objectif est d'étudier et de cadrer les évolutions urbaines autour de la route nationale pour les traduire en contraintes d'aménagement à prendre en compte par le projet routier. Ces évolutions concernent notamment le principal quartier d'habitat social de l'agglomération, Planoise, où vivent un quart des habitants de Besançon, et le parc des expositions Micropolis, un équipement au rayonnement régional. Planoise et Micropolis sont des riverains directs de la route nationale, ils en bénéficient pour leur accès et en subissent les contraintes (bruits, pollution, coupure urbaine...).

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Ouvrages d'art

LA RÉPONSE DU CEREMA

L'exercice qui consiste à faire dialoguer la route et la ville est toujours difficile, notamment du fait de la différence des temporalités, des maîtrises d'ouvrages, des échelles...

Mais ce dialogue est aussi nécessaire pour répondre efficacement aux enjeux toujours multiples, et l'idée qui doit prévaloir est celle de co-construction : étudier le devenir de la ville et de la route ensemble et considérer le projet d'infrastructure comme un acte d'aménagement, participant activement au devenir du lieu.

Nous avons alors proposé à la ville de Besançon de ne pas faire une étude uniquement urbaine de plus, qui sera ensuite difficilement intégrée par des concepteurs routiers dont ce n'est pas la culture, mais d'entrer dans un processus de co-élaboration avec les acteurs du devenir du territoire de l'ouest bisontin.

Face à la double difficulté, soulignée par la ville dans son cahier des charges, de traduire les enjeux en projet et d'associer de nombreux acteurs, nous avons mis en avant un objet qui permet de travailler de manière collective, ouverte et très en amont, sur les objectifs à atteindre. Cet objet est le programme, dont la définition est une obligation légale pour les maîtres d'ouvrage publics depuis la loi du 12 juillet 1985. Le programme définit les objectifs de l'opération, les besoins à satisfaire, les contraintes à prendre en compte, sans évoquer de solutions à ce stade. Notre proposition a ainsi pris la forme d'une assistance à la ville de Besançon et à tous les maîtres d'ouvrage publics pour l'élaboration d'un **programme global d'aménagement de la voie et de la ville autour**, dans un processus rythmé par 4 ateliers de travail collectifs traitant des services à rendre au territoire par les aménagements à venir.

Le programme final, approuvé par tous les partenaires en janvier 2014, formule 38 objectifs précis pour le projet ; il a déjà permis d'inventer de nouvelles solutions pour l'aménagement de la RN 57 et de ses abords dans l'ouest de Besançon.

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Ville de Besançon

DREAL Franche-Comté, l'agglomération du Grand Besançon, le Conseil Général du Doubs et le Conseil Régional de Franche-Comté

LE CALENDRIER

Mars 2013 - janvier 2014

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est